

**Ordre du jour :**

- 1 – Composition du C.S. : désignation d'un organisme du secteur économique et des 2 personnalités extérieures désignées à titre personnel
- 2 – Approbation du compte rendu du C.S. plénier du 2 février 2006 et des C.S. restreints des 2 février et 10 avril 2006
- 3 – Politique scientifique 2006-2009
- 4 – Compte financier 2005 recherche
- 5 – Convention GDRE HAMASYT
- 6 – Demandes d'aide aux colloques et symposiums
- 7 – Questions diverses

**1 – Composition du C.S. : désignation d'un organisme du secteur économique et des 2 personnalités extérieures désignées à titre personnel**

Le renouvellement du Conseil scientifique de l'UVHC impose ces désignations. M. MILLOT propose aux membres du Conseil :

- en tant qu'organisme du secteur économique, l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Valenciennois
- en tant que personnalités extérieures désignées à titre personnel, sur proposition de Mme la Présidente de l'UVHC :
  - M. DELBECQ, Directeur stratégie et gestion de la société SOLLAC et Président de Transports Terrestres Promotion
  - M. DUBURCQ, Délégué Régional du CNRS Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Vote favorable à l'unanimité sur ces 3 propositions.

**2 - Approbation du compte rendu du C.S. plénier du 2 février 2006 et des C.S. restreints des 2 février et 10 avril 2006**

Le compte rendu des C.S. plénier et restreint du 2 février 2006 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque des membres du conseil scientifique dans sa précédente composition, il est approuvé.

Le compte rendu du C.S. restreint du 10 avril 2006 est approuvé à l'unanimité par ses membres.

**3 – Politique scientifique 2006-2009**

M. MILLOT indique que l'UVHC est en période de finalisation du contrat quadriennal de développement 2006-2009 qui sera bientôt signé, et en préparation du Contrat de Projets Etat-Région, qui remplacera le Contrat de Plan Etat-Région. L'UVHC répond dans ces deux cadres à la nécessité de regroupement des forces régionales. L'adossement des masters à la recherche est indispensable. M. MILLOT rappelle que dans le cadre de la LOLF, l'UVHC, en tant qu'opérateur, définit ses objectifs, qui se traduiront en actions, et elle devra rendre compte par des indicateurs de performance. Le document « politique scientifique de l'UVHC pour le contrat 2006-2009 », appelé à évoluer, est expliqué et commenté.

M. NONGAILLARD estime qu'il serait intéressant d'intégrer le Contrat de Projets Etat-Région à ce document, et souhaite que l'activité d'acoustique et de réalisation de composants de l'IEMN-DOAE y figure également. Mme LERICHE souhaite que tous les axes développés par son laboratoire soient indiqués dans le document.

M. MILLOT précise que les axes de la politique scientifique seront à l'ordre du jour d'un prochain Conseil scientifique. M. NICAISE signale que l'objectif de réduction de la durée des thèses en mathématiques appliquées est envisageable, il va en revanche être difficile à observer en mathématiques pures.

Mme HENNION, Chef du service Recherche au Conseil Régional indique les priorités de la collectivité locale : renforcement et qualification de la recherche en Région (les indicateurs du Nord-Pas-de-Calais ne sont pas très bons), innovation et valorisation de la recherche. La Région insiste sur la nécessité de spécialisation des sites.

M. MILLOT explique que le Ministère a décidé récemment de la mutualisation des Ecoles doctorales de la Région Nord-Pas-de-Calais, rendant ainsi la participation de l'UVHC à un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur inéluctable. Le Conseil d'Administration de la veille a approuvé le texte suivant, sous réserve d'un avis positif du Conseil scientifique : « Afin de répondre aux enjeux de développement du territoire régional, les six universités de la Région Nord-Pas-de-Calais souhaitent mettre en place un pôle de recherche et d'enseignement supérieur dénommé « PRES Lille – Nord de la France ». Les premières concrétisations de ce PRES ayant parmi ses objectifs majeurs, l'accroissement de la visibilité à l'international seront la création d'un collège doctoral européen, émanation de la structuration régionale en 6 écoles doctorales monothématiques et l'utilisation du label de référence : « Université Lille – Nord de la France » identifiant l'ensemble des travaux de recherche et marquant la volonté forte de la synergie nécessaire au développement du potentiel de formation, de recherche et de sa valorisation en région. »

Après débat, vote favorable à l'unanimité.

Mme MERVIEL demande à partir de quand il faudra signer les travaux de recherche « Université Lille – Nord de la France ». M. MILLOT répond que l'acte ministériel sera le point de départ.

M. DUBURCQ félicite l'UVHC de son projet de recherche très volontariste et cohérent, qui ne peut qu'interpeller le CNRS.

#### **4 – Compte financier 2005 recherche**

M. DULION présente le compte financier 2005 recherche (hors amortissements et provisions) : 3 231 407,05 € de dépenses, 3 566 322,42 € de recettes, soit un résultat de 334 915,37 €. Le résultat global fin 2005 est de 2 562 801,53 € (2 227 886,16 € résultat fin 2004 + résultat 2005) dont 1 726 795,17 de fonds propres sur conventions en cours. 836 006,36 € sont non affectés au 31/12/2005.

#### **5 – Convention GDRE HAMASYT**

M. VANDERHAEGEN présente le projet de groupement de recherche européen « HumAn-Machine SYstems in Transportation » entre l'UVHC, le CNRS, l'Université de Technologie de Compiègne, l'Ecole Centrale de Nantes, l'Université de Nantes, l'Ecole des Mines de Nantes, l'Université du Droit et de la Santé de Lille 2, l'Université Technologique de Delft, l'Université Technologique du Danemark et la Communauté Européenne.

Avis favorable à l'unanimité.

#### **6 – Demandes d'aide aux colloques et symposiums**

Laboratoire - organisme / Porteur(s)	Colloque ou symposium / Date(s)	Demande d'aide à l'UVHC en €	Proposition en €
Groupement Régional Nord-Pas-de-Calais pour la Recherche dans les Transports	<i>Journées Européennes du Freinage</i> 8 et 9 novembre 2006	3000	1500
LAMIH M. BARBIER	<i>International Symposium on 3D Analysis of Human Movement</i> 28, 29 et 30 juin 2006	2000	2000
CAMELIA M. BONNET	<i>Le voyage créateur</i> 29, 20 et 21 octobre 2006	2000	1000 (+500 € au titre des fonds Communauté d'Agglo 2006)
CAMELIA Mme BARBAFIERI	<i>Figures de différents caractères : de La Bruyère à Chardin</i> 30 nov. et 1 <sup>er</sup> déc. 2006	1500	1000 (+500 € au titre des fonds Communauté d'Agglo 2006)

Après présentation, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

#### **7 – Questions diverses**

Pas de question.

**Présidence du Conseil Scientifique** : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

**Présents :**

Collège A : Mmes FOLLET, MERVIEL, MM. ALI MEHMETI, GUERRA, HERBIN, HERRERAS, LOCHEGNIES, SEMET, TERRIER

Collège B : M. ABENE

Collège C : Mme BERGER-DOUCE, MM. CAULIER, DELOT, MENET

Collège D : Mme BOULANGER

Collège E : MM. LEMOINE, DUEZ, GARÇON

Collège F : Mme OLIVEIRA

Collège usagers : M. KAMDEM KAMDEM

Collège personnalités extérieures : M. DUBURCQ

Invités : Mmes HENNION, LERICHE  
MM. BARBIER, BONNET, DULION, HOUVENAGHEL, JOUAN, MARKIEWICZ, MATT, MOKRAB,  
NICAISE, NONGAILLARD, VANDERHAEGEN

**Ont donné pouvoir :**

Mme LEMARCHAND à Mme BERGER DOUCE, M. GAZALET à Mme FOLLET,  
M. GRONDEL à M. MENET

**Excusés** : Mmes CAMION, HARMAND, LETARD, MM. VANCEULEBROECK, COUTELLIER, ROUVAEN

Valenciennes, le 29 mai 2006

P. MILLOT

